

SÉMINAIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN IMMOBILIER

IMMO & SNOW

VAL D'ISÈRE | 8^e ÉDITION | 7 → 10 DÉCEMBRE 2026



Qualiopi
processus certifié

🇫🇷 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



L'ESPRIT DU SÉMINAIRE

Immo & Snow est un séminaire de formation professionnelle pensé autrement. Organisé chaque année par le Cabinet d'Expertise du Cotentin, il réunit des professionnels de l'immobilier venus de toute la France dans un lieu qui sort des sentiers battus de la formation continue, la station alpine de Val d'Isère.

Pendant quatre matinées, des experts du secteur animent des sessions concrètes et actualisées sur les grands enjeux du métier. L'après-midi appartient à chacun. Certains chaussent les skis, d'autres préfèrent le calme de l'altitude. Les échanges entre pairs, eux, se prolongent naturellement.

L'ambiance y est studieuse sans jamais être pesante. Les liens professionnels qui se créent ici durent souvent bien après la dernière session.

En 2026, le séminaire fête sa 8^e édition. Huit ans plus tard, la formule n'a pas changé. Et ceux qui y sont venus une fois reviennent.



POUR QUI / POURQUOI

La loi ALUR impose à tous les titulaires d'une carte professionnelle de l'immobilier de suivre 14 heures de formation continue chaque année, soit 42 heures sur trois ans.

Cette obligation concerne :

- Carte T - transactions immobilières
- Carte G - gestion locative
- Carte S - syndic de copropriété

Immo & Snow a été conçu pour répondre exactement à cette obligation, sans la transformer en contrainte. En quatre matinées à Val d'Isère, vous validez l'intégralité de vos 14 heures annuelles, avec une attestation remise en fin de session.

Le séminaire s'adresse à tous les professionnels de l'immobilier soucieux de rester à jour sur leur métier. Agents immobiliers, gestionnaires, syndics et experts y trouvent un contenu pensé pour leur pratique quotidienne, ainsi qu'un temps précieux pour échanger avec des pairs venus de toute la France.

Votre carte se renouvelle. Votre réseau aussi.



PROGRAMME DU SÉMINAIRE

Lundi • 7 décembre 2026 • 8h30-12h00

- Déontologie professionnelle (2h)
- Les évolutions législatives
- Les jurisprudences 2026

Mardi • 8 décembre 2026 • 8h30-12h00

- Lutte contre la discrimination (2h)
- Le recul du trait de côte: réglementations
- Analyse du marché côtier

Mercredi • 9 décembre 2026 • 8h30-12h00

- Mise à jour sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (1h)
- Le refus de renouvellement du bail commercial
- L'indemnité d'éviction, principes d'établissement

Jeudi • 10 décembre 2026 • 8h30-12h00

- Les obligations environnementales relatives à l'immobilier
- Comprendre les décrets BACS et Tertiaire
- Les ombrières photovoltaïques

14 heures de formation continue. Une attestation Qualiopi remise en fin de séminaire.



AU-DELÀ DE LA FORMATION

Immo & Snow ne se limite pas aux heures de formation. C'est aussi une parenthèse, pensée pour que chaque participant reparte avec bien plus qu'une attestation.

Les après-midis sont entièrement libres. Ski, randonnée, ou simplement un moment de calme face aux sommets, chacun choisit son rythme et profite du cadre alpin de Val d'Isère.

Le mercredi est dédié à une nouvelle compétition "La Grande Descente", en deux manches, qui récompensera à la fois la vitesse, mais surtout la régularité ! Le soir un dîner savoyard sera organisé.

Les déjeuners du lundi au jeudi sont pris en charge par le Cabinet d'Expertise du Cotentin, ainsi qu'un cocktail d'accueil le dimanche soir pour démarrer le séminaire dans la convivialité.

Se former, se retrouver, et profiter de la montagne. C'est tout l'esprit d'Immo & Snow.

QUENTIN LAGALLARDE

Intervenant du séminaire Immo & Snow

Expert évaluateur près de la Cour d'Appel de Caen et gérant du Cabinet d'Expertise du Cotentin, Quentin Lagallarde intervient depuis plus de dix ans dans l'expertise, l'évaluation immobilière et la formation des professionnels du secteur.

Fellow de la RICS et REV-TEGOVA, il garantit des prestations conformes aux standards européens les plus exigeants. Il occupe également les fonctions de vice-président du Collège des Experts du SNPI et de délégué régional de la CNEJI.

Diplômé de l'ESSEC Business School et titulaire d'un DU d'Expertise Judiciaire de la Faculté de droit de Caen, il intervient aussi dans des missions amiables et judiciaires liées aux contentieux immobiliers.

Sa double expérience, à la fois sur le terrain et face aux tribunaux, nourrit chacune de ses interventions. Une expertise concrète, directement applicable dans votre pratique quotidienne.



CNEJI
COMPAGNIE NATIONALE
DES EXPERTS DE JUSTICE IMMOBILIÈRES



TEGOVA
The European Group
of Valuers' Associations



RICS
Registered
valuer





INFOS PRATIQUES

Dates : du 7 au 10 décembre 2026

Lieu : Centre des Congrès, Val d'Isère

Durée : 14 heures, de 8h30 à 12h00 chaque matin

Tarif : 700 € H.T. par personne

Inscriptions ouvertes jusqu'au 20 novembre 2026

UN FINANCEMENT POSSIBLE

Cette formation est éligible à une prise en charge par les principaux OPCO du secteur, OPCO EP, AGEFICE et FIF PL. Pour en bénéficier, un dossier doit être déposé auprès de votre OPCO au moins 30 jours avant le début du séminaire. Notre équipe reste disponible pour vous accompagner dans cette démarche et vous transmettre l'ensemble des documents nécessaires.

UNE FORMATION CERTIFIÉE

À l'issue du séminaire, une attestation de formation vous est remise. Un QCM proposé en fin de session permet de mesurer l'appropriation des contenus. Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Toute demande d'adaptation peut être étudiée individuellement.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Contactez-nous par email ou par téléphone. Un formulaire est également disponible sur notre site.

contact@cotentin-expertise.fr

02 33 03 17 02

www.cotentin-expertise.fr/seminaire-immo-snow



LE CABINET D'EXPERTISE DU COTENTIN

Fondé en 2016 par Quentin Lagallarde, le Cabinet d'Expertise du Cotentin accompagne les professionnels de l'immobilier dans le développement de leurs compétences. Implanté en Normandie et présent à Paris depuis 2022, le cabinet propose des formations certifiantes, dispensées par des experts du terrain.

En 2025, 827 professionnels ont suivi nos formations, avec un taux de satisfaction de 9,48 sur 10. Une exigence de qualité reconnue par la certification Qualiopi.

NOUS RENCONTRER

Bureau principal · Normandie
4 place de la Révolution
50100 Cherbourg-en-Cotentin

Bureau secondaire · Île-de-France
1 cour du Havre
75008 Paris

contact@cotentin-expertise.fr
www.cotentin-expertise.fr
02 33 03 17 02

SIRET 509 683 249 00049
Organisme de formation enregistré sous le
numéro 28 50 01223 50 auprès de la
DREETS Normandie